



Comité
„OUI au développement de
l'agriculture et du secteur agroali-
mentaire“

Communiqué de presse du 24 septembre 2017

Le peuple dit OUI à l'arrêté fédéral sur la sécurité alimentaire :

Le mandat populaire est de maintenir le cap

La voie vers plus de marché et de durabilité va se poursuivre avec le net OUI du 24 septembre. Maintenir le cap de la politique agricole, ne pas revenir en arrière : le temps des incitations publiques au détriment de la nature, du marché et des consommatrices et consommateurs est révolu. Les bases d'une politique agricole constructive sont posées, le libre-échange respectant des critères de durabilité reste possible.

En votant OUI, les citoyennes et citoyens ont ancré la sécurité alimentaire dans la Constitution. Ils demandent ainsi une agriculture adaptée aux conditions locales qui soit en harmonie avec la nature. Ils veulent une politique agricole crédible et réaliste qui intègre les relations avec l'étranger ainsi qu'avec les agricultrices et les agriculteurs du sud, qui comprend davantage de durabilité dans le commerce, et qui assure le lien avec les consommatrices et les consommateurs et le marché. Contrairement à l'initiative, le contre-projet permet toujours de conclure des accords de libre-échange qui contribueraient à un développement durable de l'agriculture.

Le rapport de la commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats du 3 novembre 2016 fournit les détails nécessaires à l'interprétation exacte du nouvel article constitutionnel (cf. [Downloads](#)).

Contacts

Comité

Robert Cramer, conseiller aux Etats Les Verts, 079 250 05 00

Jürg Grossen, conseiller national PVL, 079 444 94 65

Beat Jans, conseiller national, vice-président du PS Suisse, 076 346 86 43

Matthias Jauslin, conseiller national PLR, 079 402 29 81

Alliance Agraire

Sara Stalder, directrice Fondation pour la protection des consommateurs, 078 710 27 13

Regina Fuhrer, agricultrice, présidente Association des petits paysans, 079 723 80 59